



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## information des consommateurs

Question écrite n° 63007

### Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le système français de santé et d'alimentation. Les auteurs de « Santé, mensonges et propagande », paru aux éditions du Seuil, dénoncent les pratiques des multinationales de l'agroalimentaire relayées par les instances gouvernementales. Ils s'attaquent aux conseils nutritionnels présentés comme vérités incontournables tel, notamment, « les laitages rendent les os plus solides ». Ce livre propose une alternative que sont les recommandations nutritionnelles de l'école de santé publique de Harvard mais aussi un cadre susceptible de garantir l'indépendance de l'information médicale. Ces auteurs s'efforcent de préconiser des mesures visant à améliorer l'information en matière de consommation alimentaire et de médicaments. Celles-ci ont pour objectif de diminuer les faillites en terme de santé et de coût de traitement en redonnant à l'expertise médicale sa crédibilité entamée par des scandales mais également de permettre la circulation d'une information avérée en matière de santé et d'alimentation ainsi que restituer une place légitime à des médecines faisant appel à une meilleure responsabilisation des patients dans la prise en charge de leur santé (nutrition, homéopathie, phytothérapie...). Aussi, il lui demande quelles mesures pourraient être prises afin que les consommateurs, en matière de santé et d'alimentation, bénéficient d'une information exacte, distincte de toute propagande à visée commerciale, leur permettant ainsi d'avoir une vision non erronée de la politique de santé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marsaud](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63007

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 2005, page 4005